

JoCare, nouveau partenaire de confiance de la FFEC

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 23 mars 2026 — La Fédération Française des Entreprises de Crèches est heureuse d’annoncer son partenariat de confiance avec JoCare, cabinet de recrutement spécialisé dans la Petite Enfance.

JoCare, reconnu pour l’expertise de son cabinet de recrutement, accompagne les gestionnaires et directeurs de structures grâce à une méthode fondée sur l’identification de leur ADN employeur : qualité d’accueil, valeurs, organisation, posture managériale et projet pédagogique. En parallèle, les entretiens menés avec les candidats donnent lieu à des comptes rendus détaillés aidant à identifier leurs motivations, leurs attentes et leur manière d’exercer leur métier. Cette double lecture permet de mettre en regard l’ADN des structures et celui des professionnels afin de favoriser des recrutements durables.

En complément de son activité de cabinet, JoCare met à disposition son propre outil : une plateforme d’emploi dédiée aux métiers de la Petite Enfance, permettant aux structures de diffuser leurs offres et de renforcer leur visibilité auprès des professionnels du secteur.

L’expertise du cabinet et sa méthode d’accompagnement en toute sérénité permettent de garantir le maintien de la qualité d’accueil au sein des structures des gestionnaires.

Les adhérents de la FFEC ont accès, grâce à ce partenariat, au service du cabinet à tarifs préférentiels.

A propos de JoCare :

JoCare est un service de recrutement dédié aux établissements d’accueil du jeune enfant (EAJE), fondé il y a deux ans par :

- Sophie, Auxiliaire de puériculture de formation avec 15 ans d’expérience terrain
- et Marion, chargée de recrutement en cabinet sur des profils pénuriques durant 10 ans

Avec une ambition : revaloriser et moderniser le secteur pour aider les structures à recruter durablement.

La complémentarité du binôme fondateur, associant expertise terrain en Petite Enfance et savoir-faire en recrutement, permet à JoCare d’apporter une lecture à la fois opérationnelle et RH des enjeux de recrutement du secteur.

La connaissance fine du secteur de la Petite Enfance, de ses atouts et de ses difficultés, permet à JoCare d’être un allié au service des crèches et micro-crèches, des professionnels et donc de participer à la qualité d’accueil des enfants.

A propos de la FFEC : – NOUVEAU – chiffres au 1er janvier 2026

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d’accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec **1 000 entreprises** adhérentes représentant **3 200 établissements**, soit **72 000 places de crèches** en France et employant **28 000 salariés**, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d’accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées.

La FFEC rappelle qu’elle ne s’exprime que pour [ses membres](#) qui en sus de la réglementation strictement identique pour toutes les crèches publiques et privées, associations ou entreprises, ont choisi de s’appliquer une [Charte éthique](#) rappelant leurs engagements notamment pour la bientraitance des professionnels de crèches et la qualité d’accueil des enfants.

« Aimer faire mieux sera toujours le guide de notre action, pour les enfants, les parents et nos équipes »